

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA PATINOIRE

1 - Veuillez suivre les instructions du personnel pour qu'ils puissent vous installer convenablement : chaque passage est de 30 min pour des raisons d'équité, il ne pourra être rallongé d'une quelconque manière.

2 - Toutes insultes et violences physiques envers le personnel sont punies par la loi, nous vous prions de respecter les indications transmises.

3 - Le port des gants est obligatoire durant toute la durée de passage sur la patinoire, quel que soit votre âge.

4 - L'accès est strictement interdit aux enfants de moins de 5 ans.

5 - Les enfants âgés de 5 à 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte : 1 adulte minimum pour 2 enfants.

6 - Le personnel est autorisé à faire sortir tout participant qu'il considère trop dangereux ou perturbant pour l'activité de la patinoire.

7 - Le personnel de la patinoire ne sera pas tenu responsable en cas de blessure.

Merci pour votre compréhension

GANTS OBLIGATOIRE